

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 4 décembre 2017, à 20 heures.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

De plus, concernant la tenue de la présente séance extraordinaire, avis public fut donné dans le journal « Le Courrier » en date du 23 novembre 2017.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 17-639

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité



Résolution 17-640

Adoption du programme triennal d'immobilisations – Années 2018, 2019 et 2020

CONSIDÉRANT que Monsieur le maire Claude Corbeil a fourni aux personnes présentes des informations concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

Il est proposé par Nicole Dion Audette
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, tel qu'il apparaît au document intitulé "Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020", le tout résumé comme suit :

Gestion des infrastructures	2018	2019	2020
Administration générale	13 100 \$	20 000 \$	20 000 \$
Sécurité publique	0 \$	0 \$	0 \$
Transport	431 000 \$	2 600 000 \$	3 305 000 \$
Hygiène du milieu	17 805 082 \$	12 932 000 \$	25 021 500 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	0 \$	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$	0 \$
Total des projets liés à la gestion des infrastructures	18 249 182 \$	15 552 000 \$	28 346 500 \$

Gestion municipale	2018	2019	2020
Administration générale	4 609 056 \$	1 839 390 \$	220 000 \$
Sécurité publique	395 550 \$	677 750 \$	540 638 \$
Transport	5 354 675 \$	9 398 021 \$	7 146 531 \$
Hygiène du milieu	34 537 \$	521 000 \$	0 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement et urbanisme	542 000 \$	470 000 \$	0 \$
Loisirs et culture	2 035 000 \$	8 091 050 \$	2 713 100 \$
Total des projets liés à la gestion municipale	12 970 818 \$	20 997 211 \$	10 620 269 \$

Total 2018-2019-2020	31 220 000 \$	36 549 211 \$	38 966 769 \$
-----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, un document explicatif sera publié dans une prochaine édition du journal local.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 17-641

Levée de la séance

Il est proposé par Linda Roy
Appuyé par André Beauregard

Et résolu que la séance soit levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité